

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 AVRIL 2026

Président : Monsieur Guy GODEFROY, Maire

Secrétaire de séance : M. Alexis BAYART

Présents Messieurs GODEFROY, DE RE, PAUMELLE, CHARTREL, DURAND, BAYART, LECOQ
Mesdames BIAVA, FLEURY, SEZILLE DES ESSARTS, DESTALMINIL, LANGLOIS, BLANCKE, ROUHIER.

Pouvoir : M. Jacky VEISSE donne pouvoir à M. Florian LECOQ

Chaque membre du Conseil municipal ayant eu le procès-verbal du 21/03/2026, Monsieur le Maire procède au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal décide de la formation des commissions municipales suivantes :

- **COMMISSION DES FINANCES :** MM.GODEFROY, DE RE, PAUMELLE, Mmes BIAVA, FLEURY
- **COMMISSION DES FETES ET PRIX DE POMMERY :** Mmes SEZILLE DES ESSARTS, FLEURY, BIAVA
- **COMMISSION REVISION DES LISTES ELECTORALES :** Mme LANGLOIS
- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :** M. GODEFROY, Président
M. CHARTREL, DURAND, DE RE, PAUMELLE, LECOQ, MME FLEURY
- **COMMISSION DES TRAVAUX ET DE L'URBANISME :** MM DE RE, DURAND, PAUMELLE,
BAYART, LECOQ, CHARTREL , Mmes BIAVA, FLEURY, LANGLOIS , BLANCKE, ROUHIER,
- **COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :**
MM. DE RE , PAUMELLE,
MMES FLEURY, BLANCKE, DESTALMINIL, SEZILLE DES ESSARTS,
- **COMMISSION COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES :**
M. GODEFROY, MM. BAYART, DURAND,
Mmes DESTALMINIL, SEZILLE DES ESSARTS.
- **COMMISSION SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES :**
MM. PAUMELLE, CHARTREL, DURAND, LECOQ,
Mme ROUHIER,

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD DE CUTS

Le Conseil Municipal désigne pour le représenter les délégués suivants :

- Monsieur Guy GODEFROY
- Monsieur Pascal DE RE, Adjoint au maire
- Madame Edith SEZILLE DES ESSARTS, conseillère municipale
- Monsieur Jean-François CHARTREL, Conseiller Municipal

REPRESENTATION COMMUNALE DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les membres suivants pour le représenter :

- **Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Est du Noyonnais :**
 - MM. PAUMELLE, LECOQ, titulaires
 - M. GODEFROY, suppléant
- **Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Vallée de l'Oise :**
 - M. Florian LECOQ, M. Pascal PAUMELLE, titulaires
- **Syndicat d'Energie de l'Oise :**
 - Monsieur Guy GODEFROY, titulaire (pas de suppléant)
- **Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit :**
 - Monsieur Guy GODEFROY, titulaire (pas de suppléant)

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCIS) SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID)

Commune de moins de 2 000 habitants = 24 propositions de personnes

Le maire ou adjoint président de la commission : Guy GODEFROY

<u>12 titulaires</u>	<u>12 suppléants</u>
<i>Pascal DE RE</i>	Nicole BIAVA
<i>Pascal PAUMELLE</i>	Jacky VEISSE
<i>Jean-François CHARTREL</i>	Philomene DA SILVA COELHO GRADIM
<i>Jean-Christophe DURAND</i>	Corentin HARDIER
<i>Alexis BAYART,</i>	Yvette SIMON née BENOIT
<i>Florian LECOQ</i>	Jean-Yves SIMON
<i>Céline FLEURY</i>	Josette LEFEBVRE
<i>Edith SEZILLE DES ESSARTS</i>	Jean-Pierre MARCHANDISE
<i>Khamkhoun DESTALMINIL</i>	Marcel BLANCKE
<i>Céline LANGLOIS</i>	Jean-Claude BAYART
<i>Sabrina BLANCKE</i>	Pascale MOPIN
<i>Laure ROUHIER</i>	Christophe DREUX

DESIGNATION D'UN REFERENT INCENDIE AU SDIS : M. Florian LECOQ

DESIGNATION D'UN REFERENT DEFENSE : M. Alexis BAYART

DESIGNATION D'UN REFERENT LUTTE ANTIVECTORIELLE – AGENCE REGIONALE DE SANTE :
Mme SEZILLE DES ESSARTS et M. LECOQ

PARTICIPATION COMMUNALE AUX CENTRES DE LOISIRS 2026

Sur proposition de Monsieur le Maire et après débat, le Conseil Municipal, accepte de verser une participation communale au Centre Social Rural de GUISCARD pour les centres de loisirs des petites vacances (février, Pâques et la Toussaint), les grandes vacances (juillet et août) et les mercredis au titre de l'année 2026, à savoir :

- 9,00 € par jour
- 4,50 € par demi-journée les mercredis

AFFAIRES DIVERSES

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Mme Céline FLEURY propose de renommer l'ancienne entité dans la continuité des actions sociales menées par la commune au service de la population. Le conseil municipal avait décidé sa dissolution au 01/01/2026
- La fête communale avait lieu en septembre : M. le Maire évoque les raisons pour lesquelles il n'est pas favorable à ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Guy GODEFROY

